

Revendications POU LAGWIYANN DEKOLE

- Apurement de la dette des collectivités locales, des centres hospitaliers de Cayenne, Kourou et Saint Laurent du Maroni.
- Réévaluation, Financement et mise en œuvre du pacte de développement et du projet Guyanais.
- Désenclavement et remise à niveau routier intégral de toutes les communes de Guyane à la hauteur des routes hexagonales.
- Reclassification des routes.
- Création d'une deux fois deux voies entre Saint Georges et Saint Laurent.
- Mise à niveau des structures Aéroportuaires.
- Mise en place d'une vraie gouvernance locale des ressources naturelles.
- Elargir le périmètre du bouclier qualité/prix.
- Création d'un Centre Hospitalier Universitaire Guyanais
- Création d'un centre Hospitalier à Saint Georges et à Maripasoula.
- Développement de l'Institut de Formation des Soins Infirmiers de Cayenne et augmentation du nombre de jeunes formés.
- Création d'un IFSI, IFAS et IFAP à Saint-Laurent.
- Mise en place d'un fond de compensation (crédit carbone) pour la séquestration de carbone par la forêt guyanaise.
- Affectation des recettes provenant des saisies d'or au profit de la collectivité territoriale de Guyane.
- Permettre l'approvisionnement de carburant venant des pays voisins.
- L'état doit s'acquitter de la taxe sur le foncier non bâtie.
- Affecter sans délai une dotation de 2,640 euros à la mission locale et réouverture des antennes à Maripasoula Saint Georges et Kourou.
- Offrir une continuité territoriale sur les services de télécommunication, audiovisuel et de transport avec des tarifs et les moyens techniques similaires à la France.
- Couverture télécom de l'ensemble des routes de Guyane.
- Service internet pour tous.
- Mise en place d'une prime exceptionnelle équivalente à l'ISG pour l'ensemble des fonctionnaires et contractuelles de Guyane.

- Création de logement de fonction avec le confort minimum sur les sites isolés.
- Augmenter la dotation de la continuité territoriale sur le même principe que la CORSE.
- Application effective de la loi relative de l'accès à la nationalité française.
- Création d'une agglomération communale pour les communes du Haut Maroni (GRAND SANTI, PAPAICHTON, MARIPASOULA).
- Mise en place d'un DAB à Camopi et Taluen.
- Mise en place d'une sous-préfecture pour les communes du haut Maroni.
- Mise en place d'un satellite.

Remarque :

Le point relatif au projet minier Montagne d'or n'a pas fait l'objet d'un consensus.